
Cahier de correspondance d'élève de cinquième.

Numéro d'inventaire : 2011.01193

Auteur(s) : François Dumont

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1988

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Cahier de correspondance de l'élève Dumont François du collège Charles Péguy, Paris 19e.

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 155 mm

Notes : Cahier de texte. Collège Charles Péguy, 69, Avenue Simon Bolivar, 75019 Paris.

Mots-clés : Contrôle des présences

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 5ème

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Paris, Paris

COLLÈGE CHARLES PÉGUY

69, Avenue Simon Bolivar
75019 PARIS
Tél. 46 07 78 00



Carnet de Correspondance

Année scolaire 19 87 - 19 88

Nom DUMONT
(en lettres capitales)

Prénom FRANÇOIS

Adresse des Parents :
11 rue des Chauffourniers
75019 Paris

CLASSE	
<u>5^e2</u>	
Ext.	1/2 P.
_____	_____
	<u>X</u>

L'usage de ce carnet est obligatoire pour tous les élèves qui doivent être en mesure de le présenter chaque fois qu'on le leur demande.

- Si ce carnet est trouvé, prière de le déposer au Collège -

1

Date 8.12.87
 Absence du 13^h30 à 14^h30
 au cours maths
 Motif visite
médicale
scolaire

Rentrée le 8.12.87.
 Signature des Parents :
Dumont

1

Date 8.12.87
 L'élève François DUMONT
 Classe 5^e 2, a été absent
 depuis le 13^h30 à 14^h30
 pour le motif suivant : visite
médicale scolaire

Il rentre le 8.12 à 14^h30.
 Signature des Parents :
Dumont

2

Date
 Absence du
 au
 Motif

Rentrée le
 Signature des Parents :

2

Date
 L'élève
 Classe, a été absent
 depuis le à h
 pour le motif suivant :

Il rentre le à h
 Signature des Parents :

3

Date
 Absence du
 au
 Motif

Rentrée le
 Signature des Parents :

3

Date
 L'élève
 Classe, a été absent
 depuis le à h
 pour le motif suivant :

Il rentre le à h
 Signature des Parents :

COLLEGE CHARLES PEGUY

le 15 Janvier 1988.

B O U R S E N A T I O N A L E

Une bourse nationale peut vous être attribuée pour la rentrée 1988 si vos revenus ne dépassent pas le plafond fixé par le Ministère de l'Education Nationale.

Si vous pensez y avoir droit, prenez contact au plus tôt avec le SECRETARIAT-ELEVES (M. NGUYEN) muni des photocopies suivantes :

- avis d'imposition ou de non imposition de l'année 1986.
- trois derniers bulletins de salaire ou des A.S.S.E.D.I.C.

pour y retirer un dossier de demande à déposer à ce même Secrétariat, dûment complété, impérativement avant le 29 Janvier 1988 à 17 heures.

GET AVIS NE CONCERNE PAS LES ELEVES BOURSIERS ACTUELS